

**DEPARTEMENT DES
LANDES
Commune d'AUDIGNON**

Nombre de conseillers

Elus : 11

En exercice : 11

Présents : 11

Votants : 11

**PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance ordinaire du 17 mars 2021 à 20h00.**

Sous la présidence de Monsieur Marcel PRUET, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : le 8 mars 2021

Présents : PRUET Marcel, AMAROT Serge, DESBRINI Muriel, GARRIGUES Daniel, LABORDE Hélène, PLASSIN Vincent, SEBIE Patrick, ARSIQUAUD Béatrice, LACOUTURE Fabrice, PIERRON Laurette, DUBROCA Mélanie.

OBJET : EXAMEN ET VOTE DU COMPTE DE GESTION 2020

Monsieur Le Maire expose aux membres que le compte de gestion est établi à la clôture de l'exercice. Le Maire vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le compte de gestion est ensuite soumis au vote

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à l'unanimité,

L'assemblée délibérante vote le **compte de gestion 2020**, après avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

OBJET : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020

L'assemblée vote le Compte Administratif de l'exercice **2020** et arrête ainsi les comptes :

Investissement:

Dépenses	Prévu	150 821,27 €	Recettes	Prévu	150 821,27 €
	Réalisé	29 720,59 €		Réalisé	51 525,56 €
	Reste à réaliser	8 400,00 €		Reste à réaliser	4 900,00€

Fonctionnement:

Dépenses	Prévu	324 939,46 €	Recettes	Prévu	324 939,46 €
	Réalisé	252 005,35 €		Réalisé	353 114,10 €
	Reste à réaliser	- €		Reste à réaliser	- €

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement	21 804,97 €
Fonctionnement	101 108,75 €
Résultat global	122 913,72 €

OBJET: AFFECTATION DES RÉSULTATS 2020

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Marcel PRUET, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2020,

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2020

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	158 07,59 €
- un excédent reporté de :	85 301,16 €
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	101 108,75 €
- un excédent d'investissement de :	21 804,97 €
- un déficit des restes à réaliser de :	3 500,00 €
Soit un excédent de financement de :	18 304,97 €

DÉCIDE à l'unanimité d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice **2018** comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2020 :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2020 : EXCÉDENT **101 108,75 €**

AFFECTATION OBLIGATOIRE EN RÉSERVE (1068) - €

RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002) **101 108,75 €**

RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : **21 804,97 €**

EXCÉDENT

OBJET : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2021

Le conseil municipal vote à l'unanimité, les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice **2021** :

Investissement

Dépenses	129 021.27 €
Recettes	150 821.27 €

Fonctionnement

Dépenses	324 939.46 €
Recettes	324 939.46 €

Pour rappel, total budget :

Investissement

Dépenses	150 821.27 €	(dont 21 800.00 de RAR)
Recettes	150 821.27 €	(dont 0.00 de RAR)

Fonctionnement

Dépenses	324 939.46 €	(dont 0,00 de RAR)
Recettes	324 939.46 €	(dont 0,00 de RAR)

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.